

COMMUNIQUÉ



FONDATION EUROPÉENNE

pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Refondre l'agenda de la politique sociale

En inaugurant le deuxième Forum sur la politique sociale européenne à Bruxelles, le commissaire Pádraig Flynn a déclaré à 1.300 participants que chaque secteur a un rôle à jouer pour définir la politique sociale :

"Les partenaires sociaux, les ONG, les institutions nationales, régionales et européennes, ont tous un rôle ici, ils ont tous des responsabilités pour refondre l'agenda de la politique sociale. Nous ne pouvons pas envisager l'avenir du monde du travail sans adapter la protection sociale - et toute la politique sociale - aux besoins en évolution, sans dialogue et participation.

"La citoyenneté est un processus d'identité et d'appartenance, et non pas une étiquette administrative. Il s'agit de participer au changement, ne pas se contenter de recettes institutionnelles pour l'avenir".

Pendant son allocution pendant la deuxième journée du Forum, le commissaire Flynn a introduit le nouveau Programme d'action sociale comme son "modèle pour l'avenir", qui servira de "plan pour relier l'emploi à des politiques plus générales de politique sociale".

"Ce programme insiste sur la logique économique et sociale que représentent des cadres modernes bien conçus de protection sociale pour la vie au travail, des mesures efficaces en matière de santé et de sécurité".



Au lancement du site web (de gauche à droite), le commissaire Flynn, Fiona Murray chargée de programmes à la Fondation et Eric Verborgh, directeur adjoint de la Fondation.


La Fondation a travaillé en étroite collaboration avec DG V de la Commission lors de l'organisation du Forum et de la mise au point d'une documentation pour les sessions parallèles. Le personnel de la Fondation a apporté une contribution importante au débat. Une exposition des travaux de la Fondation a été présentée à la conférence.

Mark Carley, rapporteur au Forum et rédacteur en chef de l'Observatoire européen des relations industrielles, est éditeur du rapport sur les actes du Forum. 


Santé et sécurité

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (Bilbao) et la Fondation ont signé un mémorandum d'accord qui mettra en valeur leurs excellents rapports de travail. Les deux organisations travailleront étroitement pour partager leurs connaissances et éviter le double emploi dans des projets liés à la santé et à la sécurité.

La Fondation et l'Agence procéderont à des échanges réguliers de personnel sur plusieurs activités qui compléteront les rapports déjà existants.

Les deux institutions s'inviteront mutuellement pour les réunions de travail. Elles mettront au point des liens entre leurs sites Internet. La Fondation et l'Agence partageront également leurs bases de données. 

www.eurofound.ie

Le nouveau site web de la Fondation, www.eurofound.ie, a été lancé officiellement au Forum sur la politique sociale européenne par le commissaire Flynn. Les différents aspects des travaux de la Fondation : projets de recherche, publication et manifestations, sont maintenant en ligne et facilement accessibles. Le site sera actualisé de manière permanente pour que les manifestations, les recherches et les publications les plus récentes soient disponibles. Cette publication sera disponible sur le site et il sera bientôt possible de commander par e-mail des publications de la Fondation. 

Dans ce numéro

Réduire le coût des accidents du travail • Conférence Fondation/OCDE • Chiffres sur les conditions de travail

• Congrès AIRP • Résultats EPOC

No. de catalogue SY-AA-98-003-2A-C

La Fondation au Congrès de l' AIRP

Résultats de l'enquête EPOC sur le travail de groupe

Au 11ème congrès mondial de l'Association internationale de relations professionnelles, qui a eu lieu à Bologne les 22-26 septembre 1998, la Fondation a publié les nouveaux résultats de son enquête européenne sur la participation directe dans le changement organisationnel (projet EPOC).

EIROnline

Les membres de la Fondation ont participé à des ateliers et ont coordonné plusieurs sessions, dont un séminaire sur les impacts de l'UEM sur les relations industrielles et les syndicats. EIROnline site web d'information des relations industrielles de la Fondation, a été, démontré à de nombreux délégués.

L'enquête EPOC

Lors du séminaire sur l'efficacité, les nouvelles formes de management et la participation, Kevin O'Kelly a présenté de nouveaux résultats sur l'impact du travail de groupe dans les entreprises européennes, en s'appuyant sur les données de l'enquête EPOC.

Selon les résultats, près de 30 % des lieux de travail interrogés utilisent une forme ou une autre d'équipe de travail de groupe tout au long du processus de production. L'enquête a ensuite examiné l'intensité du travail de groupe, dans quels domaines les décisions sont prises, ce que décident les équipes, leur degré d'autonomie dans certains domaines et la fréquence des équipes de travail. Sur les 30 % de lieux de travail qui pratiquent le travail

en équipe, seuls 3,75 % ont recours à cette pratique.

Des résultats significatifs

O'Kelly a ajouté : "Nous avons découvert que pour ces 3,75 % le travail en équipe donne des résultats significatifs ; plus intense est la délégation de responsabilité de l'équipe, plus important sera l'impact économique sur les performances de l'entreprise".

La performance économique a été mesurée par quatre indicateurs : réduction des coûts, réduction du temps unitaire pour le produit ou service, amélioration de la qualité et augmentation de la production.

"Nous avons découvert que, si une entreprise a recours au travail de groupe, elle est plus concurrentielle que les autres. En outre, plus le travail de groupe est intensif, meilleurs sont les résultats pour l'entreprise.

Choisir le travail de groupe

En étudiant les raisons pour lesquelles les entreprises introduisent le travail de groupe, l'enquête montre que, dans les 30 % d'entreprises qui ont introduit cette pratique, le management reconnaît en tirer un avantage économique.

"Nous avons observé que le travail de groupe a été introduit presque uniquement pour des raisons économiques. La qualité de la vie de travail ou les aspects sociaux du lieu de travail ont été également mentionnés dans plusieurs entreprises mais toujours en rapport avec les raisons économiques", a dit O'Kelly.

Manuel de bonne pratique

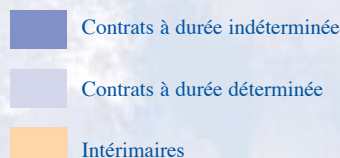
La Fondation publiera bientôt un guide pratique sur les principes et les leçons nécessaires pour insérer l'implication communautaire dans le développement local. La question de savoir comment renforcer le rôle des communautés locales est un problème essentiel pour l'Europe, ainsi qu'une dimension importante pour les fonds structurels et autres politiques sociales. Le manuel se concentre sur les mesures permettant d'améliorer l'implication de la communauté dans les programmes locaux afin de relancer des quartiers défavorisés. Le texte est destiné aux décideurs et aux planificateurs et praticiens, y compris les organisations du secteur associatif.

La participation des travailleurs dans les services publics

Les lieux de travail dans les services publics représentent un degré élevé d'innovation sur le lieu de travail et impliquent plus souvent les travailleurs dans le changement organisationnel que le secteur privé, selon les résultats de l'enquête EPOC entreprise par la Fondation dans une enquête de dix pays sur 5.800 lieux de travail publics et privés en 1996.

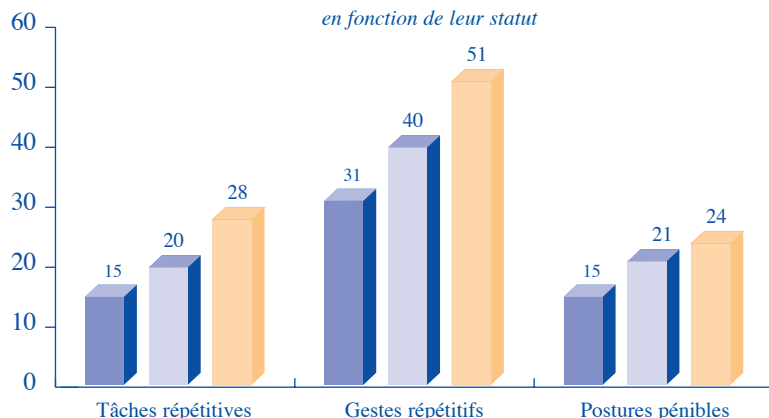
Les résultats montrent également que toutes les formes de participation directe sont mieux enracinées et mieux connues dans les services publics que dans le secteur privé. Le partenariat social est renforcé avec une meilleure implication des représentants des travailleurs et des syndicats dans la réorganisation des processus de travail.

la recherche en chiffres



Source: Second European Survey on Working Conditions

% des salariés exposés à certaines contraintes en fonction de leur statut



Réduire le coût des accidents du travail

Les coûts directs des accidents du travail et des maladies professionnelles dans l'UE seraient de 27 milliards d'ECU en 1992 ; les coûts indirects sont encore plus élevés. Le poids de ces coûts est surtout supporté par le secteur public et les travailleurs. Il est évident que la santé et la sécurité ne peuvent pas être protégées de manière adéquate par les mécanismes normaux d'une économie de marché. Henrik Litske, chargé de recherche à la Fondation responsable du projet de la Fondation sur les incitations économiques pour l'amélioration des conditions de travail, explique que de nouvelles démarches sont nécessaires pour traiter les problèmes de la santé et de la sécurité au lieu de travail.

"Nous voyons dans nos enquêtes que les améliorations apportées aux conditions de santé et de sécurité dans l'Union européenne sont très faibles. C'est pourquoi nous avons besoin d'examiner des instruments plus puissants que ceux qui relèvent uniquement de la législation. La législation impose normalement des normes minimales ; les incitations économiques doivent aller plus loin ; elles poussent l'entreprise à tenir compte des conditions de vie et de travail au stade de la conception et de la planification.

"Nous avons mis au point de nouvelles idées et nous les avons testées. Et nous cherchons maintenant à étendre le débat. C'est la raison pour laquelle nous avons produit un disque CD-ROM interactif pour faciliter le débat des décideurs au niveau national. Ce CD-ROM définit le contexte, les programmes de conception, les procédures de test pour définir la méthodologie et l'analyse de la démarche des incitations économiques.

Une nouvelle démarche

Un groupe de travail a analysé les problèmes, aidé d'un groupe de pilotage représentatif. Des programmes d'incitation économique ont été évalués comme éléments clés permettant de promouvoir la santé et la sécurité au lieu de travail. Ces incitations fonctionnent dans le cadre de l'assurance obligatoire sur les accidents au lieu de travail.

"Cette nouvelle démarche examine les conditions de travail présentes et les activités de l'entreprise pour les améliorer. C'est ce qui calcule les primes d'assurance. De cette manière, cette démarche est tournée vers l'avenir et permet des actions préventives plus efficaces".

Cette démarche propose une graduation proactive des primes d'assurance en s'appuyant sur le calcul des risques existants et futurs. A chaque entreprise est attribuée une prime d'assurance brute, et elle peut ensuite bénéficier d'une réduction de la prime ou d'un bonus. Le niveau le plus élevé de prime brute est attribuée aux entreprises qui respectent les normes minimales de santé et de sécurité, des bonus sont accordés à celles qui ont adopté des normes plus élevées.

La recherche a examiné la diversité des entreprises, les différences de secteur, de taille, de technologie et la culture de l'organisation. Un



système de sous-primes a été mis au point pour répondre à ces divers besoins.

Les systèmes existants

Les systèmes existants s'appuient sur un réglage des primes basé sur l'histoire des demandes d'indemnité. Litske déclare : "Les systèmes actuels sont quelquefois simplistes ; ils s'appuient sur des demandes d'indemnisation découlant d'accidents corporels. Si les demandes augmentent, il en va de même des primes. Si nous prenons le cas des PME, une très petite exposition peut entraîner un accident corporel très important. C'est la raison pour laquelle elles sont quelquefois pénalisées".

Les entreprises tirent des avantages financiers insuffisants des améliorations qu'elles apportent en matière de santé et de sécurité, si

bien qu'elles ne cherchent pas à aller au-delà des normes minimales. Les programmes d'incitation économique poussent les employeurs à améliorer l'environnement de travail en rendant ces démarches financièrement intéressantes.

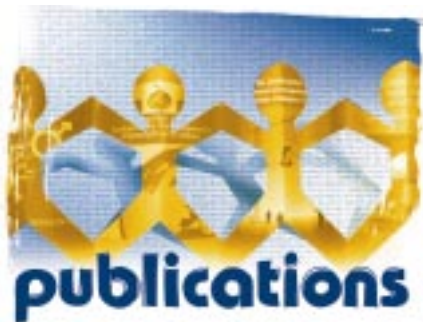
La solution

Cette nouvelle démarche a été expérimentée en coopération avec le système français de sécurité sociale, la CNAMTS. "Ces essais ont été couronnés de succès. Nous voyons bien que ces propositions sont réalistes. La France a été choisie pour tester cette démarche parce qu'elle est dotée d'une structure qui pourrait adopter cette approche puisqu'elle a besoin d'une structure de monopole. Nous avons demandé à la France de voir quels éléments de la proposition on pourrait tout de suite appliquer et ce que l'on pourrait faire avec des éléments supplémentaires. Quelques éléments sont déjà en place. Les résultats sont très satisfaisants".

Contacteur : john.hurley@eurofound.ie

note du directeur

Le Forum européen sur la politique sociale a bien précisé que nous devons maintenir le dialogue sur les grands défis si nous voulons construire une Union cohésive. La Fondation peut jouer un rôle pour animer et informer le débat par la diffusion de ses travaux et de ses recherches. La conférence commune avec l'OCDE, appuyée par la Commission européenne, est un exemple de ce genre de participation. Cette conférence a réuni tous ceux qui cherchent à trouver une solution pour lutter contre le problème croissant de la pauvreté urbaine par le partenariat, comme forme de participation communautaire.



Publications mentionnées

Supporting Employability Guides to Good Practice in Employment Counselling and Guidance

A paraître en EN,FR,IT,ES,FI
Cat. No. SY-16-98-465-EN-C
EF/98/34

Direct Participation in the Social Public Services:

Results of EPOC Survey

A paraître en EN
No. de catalogue SX-15-98-908-EN-C
ECU 28

Résumé de cette publication

A paraître en EN, FR, DE, IT, ES
No. de catalogue SX-14-98-380-FR-C
EF/98/29/

Les nouvelles formes d'organisation du travail : L'Europe peut-elle réaliser son potentiel ? Résultats d'une enquête sur la participation directe en Europe

Existe en EN,
No. de catalogue SX-09-97-002-EN-C
ECU 30

Résumé de cette publication

Existe en EN, FR, DE, IT, PT, ES
No. de catalogue SX-12-98-077-FR-C
EF/98/03/

Economic Incentives to Improve the Working Environment in Europe

Interactive CD-ROM
Existe en EN
No. de catalogue SX-08-97-371-EN-Z
ECU 40

Second European Survey on Working Conditions (1996)

(available in disk format only).
Cat. No. SX-05-97-414-EN-Y
ISBN No. 92-828-0552-2.
ECU: 16.00.

Nouvelles publications

European Industrial Relations Observatory – 1997 EIRO Annual Review

Existe en EN
www.eiro.eurofound.ie

Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne

Existe en EN, FR
No. de catalogue SX-16-98-473-FR-C
ECU 24

• Les rapports de la Fondation sont en vente à l'Office des publications officielles des Communautés européennes, L-2985 Luxembourg. Lorsqu'aucun prix n'est mentionné, le document peut être obtenu gratuitement sur simple demande à la Fondation.

Des nouvelles

Voici le premier numéro de *Communiqué*, mensuel de la Fondation qui sera publié en français et en anglais et qui remplace le *Bulletin de la Fondation* (trimestriel). La Fondation espère que son vaste public appréciera le nouveau format qui fournira des actualités et des informations sur ses travaux et ses recherches. ☀

Emploi, famille et activités communautaires

un nouvel équilibre pour les familles

La création d'emplois rémunérés dans les domaines qui jusqu'ici ne l'étaient pas : restauration, prise en charge, activités ménagères, constitue une nouvelle recherche de la Fondation. Elle se concentrera sur les nouveaux rapports entre emploi, famille et activités communautaires des femmes et des hommes.

Des études seront entreprises dans les Etats membres pour examiner l'importance de nouveaux emplois dans certains domaines et décrire les conditions de travail de ceux et celles accomplissant des activités ménagères rétribuées. Ce projet définira les mesures prises au lieu de travail qui encouragent la réconciliation de l'emploi dans ces secteurs avec la vie de famille et la vie associative. ☀

Contacteur : teresa.renehan@eurofound.ie

Conférence sur le partenariat

Prenant la parole à l'inauguration de la conférence commune de l'OCDE et de la Fondation "partenariats, participation, investissement et innovation - répondre au défi des zones urbaines défavorisées", Stefaan De Rynck (Commission européenne), représentant de DGXVI, a déclaré que la Commission appuie cette conférence parce qu'elle contribuera à une réflexion sur sa stratégie actuelle. Il s'agit d'un examen systématique des politiques européennes dans le domaine urbain qui déboucheront sur un plan d'action relatif au développement urbain durable.

Eric Verborgh, directeur adjoint de la Fondation, a dit que nombreux sont ceux qui appuient cette démarche pour relever le défi de la pauvreté. "Cette démarche peut renforcer la performance des grandes stratégies, constituer un point fort d'innovation, renforcer des ressources supplémentaires et l'efficacité même de ces ressources".

La conférence souligne le rôle des partenariats locaux et l'implication de la communauté locale pour lutter contre l'exclusion et le chômage. Les contributions portaient sur des expériences nationales : renforcement de partenariats, politiques pour encourager les partenariats, innovations et investissements qui ont prouvé leur succès dans des zones urbaines défavorisées. Un rapport sera publié par l'OCDE. ☀

Contacteur : teresa.renehan@eurofound.ie

communiqué

Communiqué est publié par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Irlande
Téléphone : +353 1 204 3100
Télécopieur : +353 1 282 6456

La Fondation est un organe autonome de l'Union européenne, fondé par un règlement du Conseil des ministres de la CE du 26 mai 1975.

Directeur : Clive Purkiss
Directeur adjoint : Eric Verborgh

Communiqué est publié dix fois par an en anglais et en français. La reproduction du texte publié est autorisée à condition d'en indiquer la source.

Communiqué est gratuit.
Chargée de programme : Brid Nolan
Rédactrice: Felicity Hogan
Original : anglais
Printed in Ireland
EF/98/46/FR